

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° n°1191 bis du 25 octobre 1947 promulguant «& la Cote française des Somalis el dépendances

n°1191

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
25 octobre 1947

Numéro JO
n° 10 du 31/10/1947

Date du numéro
31 octobre 1947

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1946 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1947;

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1, — Est promulguée à la Côte française des Somalis et dépendances la loi n° 46-520 du 27 mars 1946 tendant à donner une conclusion rapide aux instances en divorce et en séparation de corps, lorsque le demandeur s'est trouvé éloigné de son foyer par certains faits de guerre (J. O. R. F. du 25 mars 1946, page 25.54).

Art. 2

— Le présent arrêté, qui donnera lieu à des mesures de publicité extraordinaire, sera enregistré et communiqué par tout où besoin sera.

le gouverneur **p.h.siriex**